

KARABADOGOMBA Jean Pierre

B.P. 799

KIGALI

Compte BCR n° 7315/40

28 SEP 1989

FACTURE N° 7/89

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE, MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

doit à

Monsieur KARABADOGOMBA Jean Pierre

la somme de QUATORZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT ( 14.880.- ) FRANCS RWANDAIS pour location de son taxi AB 72.53

MARQUE	CV	TAUX	KMS PARCOURUS	TOTAL
R 9	8	58 FRW/KM	256,6	14.883
RABAIS				- 3
A PAYER				14.880

POUR RECEPTION CONFON  
KIGALI le 24/8/89

NGOBOKA Cyriaque  
Directeur Général

Prestation fournie à la mission ITAC/EPISODE selon bon de commande N° 379/89/AM du 17/4/1989 en annexe.

OP 1969 du 2/12/89

Certifié sincère et arrêté à la somme de QUATORZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT FRANCS RWANDAIS.

5/10/89

Vu pour vérification approbation

et imputation à l'article 19111 03 03 02  
inscr't sous poste n° 09 du 20 / 5 /19 88  
Kigali, le 24 / 8 /19 89  
Le Gestionnaire des Crédits

MAHUNGU Jean Bosco

KIGALI, le 22 Août 1989

KARABADOGOMBA Jean Pierre

[Signature]

KARABADOGOMBA Jean Pierre

B.P. 799

K I G A L I

Compte BCR n° 7315/40

F A C T U R E N° 7/89

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE, MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

doit à

Monsieur KARABADOGOMBA Jean Pierre

la somme de QUATORZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT ( 14.880.- ) FRANCS RWANDAIS pour location de son taxi AB 72.53

MARQUE	CV	TAUX	KMS PARCOURUS	TOTAL
R 9	8	58 FRW/KM	256,6	14.883
RABAIS				- 3
A PAYER				14.880

RECEPTION CONFIRMEE  
 KIGALI le 24/08/89  
 NDOBOKA Cyrillius  
 Directeur Général  
 M. de la Jeunesse

Prestation fournie à la mission ITAC/EPISODE selon bon de commande N° 379/89/AM du 17/4/1989 en annexe.

Certifié sincère et arrêté à la somme de QUATORZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT FRANCS RWANDAIS.

Vu pour vérification approbation

et imputation à l'article 19.111.03.03.02  
 inscrit sous poste n° 09 du 20 / 5 / 19 89  
 Kigali, le 24 / 8 / 19 89  
 Le Gestionnaire des Crédits

MAHUNGU Jean Bosco

KIGALI, le 22 Août 1989

KARABADOGOMBA Jean Pierre

*(Signature)*

SERVICE MUSEUMA

BON DE COMMANDE

N° 379189/AM

Budget 010 Article 191103 Littera 0302

FOURNISSEUR KARABADOGOMBA J.P A LIVRER à MUSEUMA

VISA DE L'INSPECTION GÉNÉRALE  
I.N.B. 1989-570  
DES MINISTRES  
le 07 SEP. 1989

Quantité	Designation	Prix unitaire	DES MINISTRES total
	Location d'un taxi pour le transport d'une équipe ITAC-EPISODE à GATI qui allait faire la proposition d'appui technique pour la diversification des activités de production au Centre de GATI		
	Nous disons: Quatorze Mille Huit Cent Quatre Vingt francs		

Pour approbation  
Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Associatif:

[Signature]  
Secrétaire Général

[Signature]

[Signature]

visa service du budget  
et du contrôle.

Total 14 880 FRW  
le 17/9 1989

Le (sous) Gestionnaire des Crédits  
[Signature]  
GASAGARA Alphonse  
Gestionnaire des Crédits

fiche mod. 1 Poste No 09 du 2015 1989